

Réf: Dossier 318056

Avis de constitution

SOCIETE « HUAHOPE »

Siège abidjan cocody angre cgk vers le tresor public
à 100m de la residence ethan, Lot 1003, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HUAHOPE »

Objet :

- Transport
- Import-Export
- Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social abidjan cocody angre cgk vers le tresor public à 100m de la residence ethan, Lot 1003, Ilot 42

Dirigeant(s) M YAO JUSTIN N'DAH KONAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05672 du 10/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34439/GTCA/RC/2024 du 10/06/2024

